LE POULET CANADIEN

Volume 13, Numéro 2, avril 2011

LES CONSOMMATEURS AIMENT ÉGALEMENT LE POULET « VIRTUEL »

À la fin de 2010, en décembre, les PPC ont apporté quelques changements considérables à leur présence en ligne et ont lancé un nouveau site Web, une page Facebook et ont augmenté leurs interactions avec les clients dans le cadre de leur stratégie sur les relations avec les consommateurs.

Ces nouveaux outils offrent de nouvelles façons de créer des liens en ligne et de poursuivre le processus commencé avec notre blogue en mars 2009 et poursuivi depuis sur Twitter et dans un bulletin électronique hebdomadaire. Maintenant, le bulletin est un élément distinctif mensuel servant à faire la promotion des recettes, des blogues et d'autres questions clés auprès de nos abonnés. Vous n'êtes pas encore abonné au bulletin électronique? Inscrivez-vous à partir de n'importe quelle plateforme sur le site *www.poulet.ca* en cliquant sur le bouton Abonnez-vous dans le coin supérieur droit.

Le nouveau site Web *poulet.ca* est délibérément conçu de façon à être axé davantage sur les consommateurs tout en offrant des renseignements sur l'organisme et l'industrie.

Bien que 2010 ait été une année occupée, en grande partie en raison du lancement du nouveau site Web poulet.ca, les mois à venir seront tout aussi occupés.

En mettant un accent renouvelé sur les recettes, nous doublons notre production de recettes et ajouterons 100 nouvelles recettes en 2011. Elles incluront toutes de l'information nutritionnelle et seront adaptées au nouveau format et à la nouvelle structure de la section des recettes du site. Les PPC ont également transformé le contenu actuel en une base d'archives de recettes permettant des recherches complètes.

La nouvelle base de données des recettes nous permet de montrer les recettes en pages entièrement dynamiques, alimentées par une base de données qui offre aux visiteurs la possibilité d'effectuer une recherche par ingrédient, par information nutritionnelle, par temps de cuisson ou par

suite page 2

L'usage des antibiotiques
PAGE 2

Assemblée générale annuelle 2011 de la Fédération canadienne de l'agricultur
PAGE 5

Le Cycle de Doha pour le développement a-t-il perdu sa pertinence?
PAGE 8

POUR UNE MISE À JOUR DES NÉGOCIATIONS DE L'OMC, VEUILLEZ VISITER LE SITE WEB DES PPC AU **WWW.POULET.CA,** ET CLIQUER SUR LE BOUTON *GENÈVE EN BREF*

Les Producteurs de poulet du Canada
Chicken Farmers of Canada

SUITE DE LA PAGE 1

balise personnalisée, telle que « faible en gras » ou « rapide et facile ». Les recherches sur le contenu des recettes vedettes seront plus faciles.

Nous ajouterons également plus de vidéos « pratico-pratique » qui feront de vous un cuisinier en peu de temps!

Sur notre nouvelle page Facebook, nous afficherons quotidiennement des renseignements liés à l'industrie, ainsi que des recettes délicieuses, mais vous devrez cliquer sur « J'aime » afin de les recevoir. Voici le lien vers la page des Producteurs canadiens sur Facebook : *http://tinyurl.com/4wgy7bl.*

Vous pouvez également nous suivre sur Twitter en cliquant ici: *http://twitter.com/chickenfarmers.*

Nous travaillons également avec des blogueurs alimentaires, des auteurs traitant des questions d'alimentation et de santé, des experts culinaires, des professionnels de la santé, des diététistes et des nutritionnistes pour veiller à ce que les consommateurs possèdent les outils dont ils ont besoin pour faire des choix judicieux et créer et conserver un mode de vie sain.

Les PPC ont également examiné un autre type de rayonnement, à savoir les parrainages. L'un des plus récents partenariats était avec *The Hot Plate.net,* une émission culinaire en ligne dont le public cible est les gens de 18 à 25 ans. Amanda, l'animatrice de *The Hot Plate,* crée des repas économiques ne coûtant pas plus de huit dollars par portion. Nous présenterons bientôt un blogue sur *The Hot Plate.*

L'USAGE DES ANTIBIOTIQUES

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, le recours aux antibiotiques et la résistance aux antimicrobiens continuent d'être une priorité cruciale pour l'industrie canadienne de la volaille.

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) sont résolus à assurer la salubrité des approvisionnements de poulets canadiens. Depuis des décennies, les PPC collaborent avec les experts de l'industrie et du gouvernement pour prévenir les toxi-infections, les maladies, la contamination croisée ou tout phénomène susceptible de compromettre les approvisionnements alimentaires canadiens. Les producteurs canadiens se sont retrouvés entre l'arbre et l'écorce, à bien des égards. La récente couverture médiatique a formulé des hypothèses selon lesquelles de présumées « superbactéries » proviennent exclusivement de l'agriculture, que toute résistance aux antibiotiques constatée chez les poulets découle de l'utilisation des antibiotiques au cours de la vie de la volaille, que toutes les bactéries comprises dans certaines « études » présentaient une résistance aux antibiotiques et qu'il n'y a aucune transparence ni reddition de comptes dans ce dossier. Le présent document résume les aspects où ces hypothèses sont erronées.

La vérité est que les producteurs de poulet ont été proactifs. La confiance des consommateurs fait partie intégrante de la réussite de notre industrie. Une application autrement que judicieuse des antibiotiques serait inacceptable. Bien que la collectivité scientifique débatte de l'importance de l'usage des antibiotiques dans l'élevage et son incidence sur la santé humaine, les producteurs de poulet ont adopté leur propre Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme pour offrir une reddition de comptes, des pratiques uniformisées, des paramètres de traçabilité et des mesures de lutte contre les maladies. Les producteurs ont investi des millions de dollars dans la recherche sur le thème de la réduction du recours aux antibiotiques. Ils ont créé un groupe de travail réunissant les intervenants de l'industrie avec, comme objectif, de réduire l'usage des antibiotiques. Ils ont également ouvert leurs portes aux représentants de l'Agence de la santé publique du Canada et ils les invitent dans leurs poulaillers pour réaliser des épreuves de surveillance.

Au cours des deux dernières années, on a connu une augmentation de l'intérêt des consommateurs et des gens de l'industrie dans le dossier de la résistance aux antimicrobiens et de l'usage des antibiotiques dans l'industrie de la volaille canadienne. Cet intérêt a été mis en lumière au cours des derniers mois, avec une crête remarquable dans la couverture médiatique sensationnalisant la situation et offrant une certaine force de traction aux appels à une étude plus minutieuse de cette question complexe.

Il y a des douzaines de nouveaux sites Web qui déprécient l'industrie dans ce dossier. Le reportage continue d'être transmis, des centaines de fois, sous une forme quelconque sur les principaux sites de médias sociaux. Malheureusement, ces articles sont bavards en hypothèses et en conclusions hâtives et peu éloquents en faits et en énoncés exacts.

Les PPC croient fermement que, en abordant cette question complexe, l'industrie doit trouver un juste équilibre entre la santé publique, la santé animale et le bien-être des animaux tout en documentant et en résolvant toute question qui peut avoir trait à l'utilisation de certains antibiotiques en agriculture animalière.

Les PPC ont reçu de nombreux messages de consommateurs sur ce point et nous y avons donné suite, en vue de mobiliser

suite page 3

SUITE DE LA PAGE 2

les critiques assez longtemps et d'élargir leur esprit suffisamment pour qu'ils entendent notre réponse à la couverture médiatique sensationnaliste et largement trompeuse. Cela nous a offert la possibilité de faire valoir les points de vue des producteurs et de l'industrie et de dissiper une bonne part des renseignements erronés.

Le site Web des PPC a été mis à jour avec une nouvelle rubrique, appelée « Les antibiotiques : Réponses à vos questions ». Elle met en vedettes les questions entendues le plus souvent et fournit des réponses à ces questions de manière instructive. Le site met également en vedettes des séquences vidéo des PPC préparées par la Dre Martine Boulianne, présidente de la Recherche sur la volaille à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, qui parle des grands dossiers issus des études des médias, ainsi que des hyperliens pointant vers d'autres experts prenant la parole au sujet du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme.

Les PPC ont présenté un exposé de la question au Comité permanent sur la santé de la Chambre des communes, le 8 mars. M. Mike Dungate a présenté au nom des PPC, avec la Dre Leigh Rosengren, DMV, Ph. D., qui est une épidémiologiste vétérinaire indépendante. Celle-ci a travaillé à la fois pour l'industrie et pour le gouvernement sur les questions de l'usage des antibiotiques et de la résistance aux antimicrobiens.

Les PPC a présenté aux côtés de la *Canadian Cattlemen's Association*, du Conseil canadien du porc et de l'Institut canadien de la santé animale. Les messages en matière d'agriculture étaient axés sur les domaines dans lesquels les reportages médiatiques actuels ont été trompeurs, ainsi que sur les mesures qu'adoptent les diverses industries pour résoudre la question.

Le Comité sur la santé a organisé une audience de suivi le 10 mars pour entendre ce qu'avaient à dire les représentants de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada. Les représentants de ces ministères ont bien répondu aux questions. Ils ont réitéré qu'ils continuent d'engager des ressources importantes dans le suivi de l'usage des antibiotiques et de la résistance aux antimicrobiens et de collaborer avec l'industrie, et que l'usage humain des antibiotiques est plus préoccupant selon eux que leur utilisation chez les animaux.

Les PPC ont aussi créé un fascicule à l'intention des producteurs – on l'a inclus dans le prochain numéro de *Canadian Poultry* et on l'a inséré dans le présent numéro de *Le Poulet Canadien*. Il est possible d'en obtenir des exemplaires électroniques auprès de votre office provincial. Cela pourrait vous aider à résoudre les préoccupations découlant des renseignements erronés parus dans les médias récemment. Nous demandons à tous les producteurs de prendre quelques minutes pour fureter le document ci-joint puisqu'il pourrait offrir un point de vue plus équilibré que ce que la couverture récente a accordé à cet enjeu et qu'il vous procurera les outils dont vous aurez besoin pour répondre aux questions que pourraient vous poser amis, voisins et consommateurs.

Résistance aux antibiotiques ET POULET

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) appuient l'emploi judicieux des antibiotiques qui ont été approuvés par la Direction des médicaments vétérinaires de Santé Canada pour veiller à la salubrité des aliments, à la santé et au bien-être des animaux.

L'utilisation d'antibiotiques dans le cadre de la production de poulet a pour but de traiter la volaille, de réduire les maladies et de réduire les risques potentiels à la salubrité des aliments. Les antibiotiques font partie intégrante de la salubrité du produit destiné aux consommateurs, car seule la volaille en santé entre dans la chaîne alimentaire destinée à la consommation.

La confiance des consommateurs est primordiale à la réussite de notre industrie. Tout emploi non judicieux d'antibiotiques s'avérerait inacceptable. Alors que le lotiez le bétail et de leurs répercussions sur la santé des humains, les PPC ont compris depuis longtemps les préoccupations des consommateurs. Par conséquent, l'utilisation d'agents antimicrobiens et la résistance à ces agents constituent une priorité des PPC depuis plusieurs années, qui ont d'ailleurs mis en œuvre un plan d'action en cinq points pour aborder ces enjeux.

Les Producteurs de poulet du Canada
Chicken Farmers of Canada

Les PPC ont créé un fascicule à l'intention des députés et des représentants gouvernementaux. Ce document résume également les domaines où la récente couverture médiatique s'est avérée trompeuse et met à l'honneur des renseignements sur ce que fait l'industrie de la volaille canadienne.

"La gestion de l'offre assure la stabilité de la production sans qu'il soit nécessaire de recourir à toutes les subventions comme dans le font les producteurs d'autres pays." Gerry Ritz, ministre de l'agriculture

Ministre Ritz à la réception des PPC avec le président David Fuller

LE MINISTRE RITZ ANNONCE DES RENOUVELLEMENTS DE MANDAT AU CONSEIL DES PRODUITS AGRICOLES DU CANADA

LE 17 MARS 2011, LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE, GERRY RITZ, A ANNONCÉ LE RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE BRENT MONTGOMERY À LA VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL DES PRODUITS AGRICOLES DU CANADA (CPAC) ET DE PHIL KLASSEN À TITRE DE MEMBRE.

« Je suis heureux d'annoncer ces nominations au Conseil », a déclaré le ministre Ritz. « MM. Montgomery et Klassen sont des agriculteurs de grande expérience ayant une vaste connaissance des organisations agricoles. Ils contribuent de façon notable aux efforts du Conseil. Je suis convaincu qu'ils continueront de manière efficace à mettre leurs connaissances directes du secteur au service des producteurs agricoles. »

Le CPAC joue un rôle clé dans le système canadien de gestion de l'offre pour la volaille et les œufs. Créé en 1972, il supervise les activités des quatre offices nationaux de commercialisation chargés de gérer l'offre pour la volaille, les œufs et les œufs d'incubation de poulet à chair au Canada. Ces offices établissent et attribuent les contingents de production, font la promotion de produits, recueillent des fonds au moyen de prélèvements et octroient des licences aux négociants. En outre, le CPAC supervise les activités de l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie. Le CPAC s'appelait jusqu'en 2009 le Conseil national des produits agricoles.

Le renouvellement du mandat de M. Montgomery, dont la durée est de quatre ans, entre en vigueur le 30 avril 2011. Il est ancien président des Éleveurs de dindon du Canada. Quant à M. Klassen, il est reconduit dans ses fonctions pour un mandat de deux ans à compter du 26 mars 2011. M. Klassen est producteur laitier et a occupé la vice-présidence des Producteurs laitiers de la Saskatchewan.

Pour obtenir un complément d'information, visitez le site du Conseil des produits agricoles du Canada au *www.fpcc-cpac.gc.ca.*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2011 DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE

Du 22 au 24 février, la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) tenait son assemblée générale annuelle 2011 à l'hôtel Delta City Centre d'Ottawa.

Le thème retenu cette année, *Notre lien avec les consommateurs*, était opportun compte tenu de l'initiative entourant la Stratégie alimentaire nationale lancée lors de l'AGA de l'an dernier et sur laquelle travaillent la FCA et ses membres.

Le programme de conférenciers a vu la participation de l'hon. Gerry Ritz, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'hon. Michael Ignatieff, Chef de l'Opposition officielle, et Carol Hughes, députée, au nom de l'hon. Jack Layton, Chef du Nouveau Parti Démocratique. Tous ont manifesté leur engagement à l'endroit de la stratégie alimentaire canadienne.

Parmi les autres sujets abordés, citons celui du climat économique et politique positif pour l'agriculture et le succès des fermes divergentes au Canada.

Ian Brown, chroniqueur au *Globe & Mail* a présenté un aperçu intéressant de sa tournée à l'échelle du Canada l'été dernier au cours de laquelle il a goûté des aliments locaux et écrit au sujet de ses expériences. D'autres points de vue sur l'agriculture au Canada ont été exprimés par Justin Beck de la Table pancanadienne de la relève agricole, et les gagnants du Concours des jeunes agriculteurs d'élite du Canada en 2010, Lauren et Ryan Maurer de la *Land and Sky Grains, inc.*

Suite aux élections, le président actuel, Ron Bonnett, a été réélu par acclamation. Christian Lacasse, de *L'Union des producteurs agricoles* (UPA), a été élu 1er vice-président alors que Humphrey Banack a été élu au poste de 2e vice-président.

RAPPORTS DES PRINCIPAUX COMITÉS

Comité du commerce

Gilles Gauthier, négociateur en chef du Canada pour l'agriculture, a présenté un rapport sur l'état des négociations à l'OMC. Il a fait savoir que le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, souhaite avoir un texte révisé d'ici Pâques mais pour le moment, très peu de modifications ont été apportées à l'ancienne version. Actuellement, la situation semble opposer les États-Unis et les marchés émergents du Brésil, de la Chine et de l'Inde. Si aucune entente n'est conclue, les dirigeants présents à Genève devront songer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un « plan B ».

Du côté de l'Accord entre le Canada et l'UE, le 7e cycle de négociations doit avoir lieu au Canada autour de Pâques. Cet exercice sera suivi d'une réunion à Bruxelles en juillet. Il est prévu que les pourparlers prendront fin d'ici la fin

suite page 6

L'une des principales décisions qui a été prise lors de la réunion du Comité de GRE avait trait à la suggestion que la FCA se penche sur l'exercice de pressions fiscales.

SUITE DE LA PAGE 5

de l'année. D'autres discussions bilatérales se déroulent également avec les Caraïbes, le Honduras, l'Inde, le Japon, la Corée, le Maroc et l'Ukraine. On s'intéresse toujours également au Partenariat transpacifique ou PTP, l'accord de libre-échange multilatéral qui inclut actuellement neuf pays qui longent l'océan Pacifique. La liste de participants (et de ceux qui veulent joindre les rangs du Partenariat) inclut l'Australie, le Brunei, le Chili, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour, les États-Unis et le Vietnam.

À son tour, Christian Lacasse a présenté un rapport sur la réunion du 11 février entre l'UPA/GO5 (producteurs laitiers, d'œufs et de volailles du Québec) et Pascal Lamy à Genève auquel moment les membres ont procédé à une présentation sur la gestion de l'offre et son importance pour le système alimentaire canadien.

Étant donné les nombreuses discussions bilatérales en cours et les complexités qui en découlent, les membres de la FCA ont approuvé la création d'un Groupe de travail technique sur la question.

Suite à la dissolution de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), les anciens pays membres ont amorcé des discussions entourant la création d'un nouvel organisme mondial des producteurs agricoles. En guise de suivi, une réunion s'est déroulée à Bruxelles les 28 et 29 mars. Ron Bonnet y représentait la FCA. Également, la réunion des dirigeants du Groupe de Cairns aura lieu à Saskatoon du 7 au 9 septembre et sera co-présidée par la FCA et l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire (ACCAA).

Comité de la gestion des risques de l'entreprise (GRE)

L'une des principales décisions qui a été prise lors de la réunion du Comité de GRE avait trait à la suggestion que la FCA se penche sur l'exercice de pressions fiscales. Les producteurs agricoles sont sujets à de nombreuses implications fiscales (au moment de remplir leur rapport personnel d'impôt sur le revenu et celui de l'entreprise) et sont affectés par une variété de mesures et de programmes fiscaux qui viennent modifier l'imposition de leurs revenus. Il existe aussi un certain nombre de mesures fiscales et de redressements que la FCA pourrait demander au nom des producteurs agricoles, y compris des programmes de rabais pour l'énergie durable, les programmes environnementaux et la bonne gestion des terres. Un rapport sur la question sera présenté à la réunion d'été.

Danny Foster d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a parlé de l'état actuel de la suite de programmes *Cultivons l'avenir,* et a mentionné que le processus d'engagement à l'endroit de *Cultivons l'avenir,* 2 débutera en mars. Marcel Hacault, directeur exécutif de l'Association canadienne de la sécurité agricole (ACSA) s'est adressé aux membres. Il a été suggéré que son organisme prenne l'initiative d'assurer que seuls les accidents liés à la ferme soient déclarés à ce titre comme les incidents à la ferme, les accidents de VTT,

suite page 7

SUITE DE LA PAGE 6

etc. et non seulement les accidents que subissent les producteurs peu importe où ils se trouvent. Un membre a souligné que les hôpitaux préfèrent que les accidents soient déclarés comme un accident agricole de sorte que les paiements viennent directement de la Commission de la santé et de la sécurité du travail plutôt que des programmes provinciaux de santé.

COMITÉ DE LA SALUBRITÉ DES ALIMENTS

Mary Ann Green de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a présenté un rapport au comité sur la récente loi adoptée aux États-Unis et visant à moderniser la salubrité des aliments ainsi que la façon dont ladite loi affectera le Canada. L'objectif est d'imputer les responsabilités à l'échelle de la chaîne alimentaire. Cette loi permettra au ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) d'imposer de nouvelles exigences de salubrité des aliments sur les produits de la ferme, qu'ils soient produits aux États-Unis ou importés. Cette loi vise à prévenir les maladies de sources alimentaires, ce qui constitue tout un changement par rapport aux normes précédentes qui, par le biais d'enquêtes et de rappels, traitaient plus souvent de façon réactive les manifestations de maladies. Il est prévu que l'ACIA travaillera en collaboration avec le USDA en ce qui touche les importations aux États-Unis.

Janice Snyder de l'ACIA a procédé à une présentation sur la Table ronde de l'Association des consommateurs que coordonne l'Agence. La situation fait suite au Rapport Wetherill Report (le rapport écrit sur la manifestation de listériose chez les Aliments Maple Leaf en 2008) dans lequel il était suggéré que l'ACIA établisse un lien plus étroit avec les consommateurs et qu'elle fasse preuve de plus de transparence. Comme résultat, l'ACIA tiendra deux réunions par année et y invitera les organismes intéressés à participer aux discussions. Entre autres, les participants incluent l'Association des consommateurs du Canada, les Diététistes du Canada et Santé Canada.

Afin d'accroître la transparence, l'ACIA présentera dorénavant les résultats de ses activités en matière d'application et de conformité, y compris :

- les importations d'aliments dont l'entrée au Canada a été refusée;
- les établissements alimentaires enregistrés au fédéral et dont les permis ont été suspendus, annulés ou réactivés;
- les avis d'infractions avec avertissements et pénalités, y compris les contrevenants récidivistes au règlement sur le transport des animaux.

Rapport sur la croissance stratégique

Une résolution découlant de la réunion sur la croissance stratégique a été présentée à l'AGA suggérant que le gouvernement se penche sur la possibilité de créer un secrétariat à l'importation afin d'assurer que les exigences à l'importation soient appliquées à tous les produits importés au Canada. La résolution a été adoptée à l'AGA.

L'année du 75e Anniversaire prend fin

L'AGA a conclu l'exercice financier de la FCA et comme d'habitude, plusieurs sujets importants ont été abordés au cours de l'année. Certains ont été achevés à l'AGA alors que d'autres continueront d'occuper une place importante pour les agriculteurs comme, par exemple, la Stratégie alimentaire nationale. Les PPC poursuivent leur suivi étroit des événements et continuent de participer activement à la table de la FCA.

LE CYCLE DE DOHA POUR LE DÉVELOPPEMENT A-T-IL PERDU SA PERTINENCE?

Des représentants des 153 pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se sont réunis fréquemment à Genève pendant la première partie de l'année dans une autre tentative de relancer le vieux Cycle de Doha. Le cycle de négociations qui dure depuis 10 ans devrait mener rapidement à la conclusion d'ententes, selon le délai que s'est imposé le directeur général (DG) de l'OMC, Pascal Lamy, en novembre dernier.

Le 22 février, M. Lamy a indiqué au Conseil général de l'OMC qu'il s'est senti encouragé par les discussions qui se sont déroulées en février entre les cadres supérieurs, mais a averti « qu'une accélération nette à tous les niveaux — multilatéral, plurilatéral et bilatéral — s'impose pour que cela devienne possible ». Il a indiqué que « le créneau est toujours là, mais il s'amenuise de jour en jour ».

De la même façon, le président des négociations sur l'agriculture, l'ambassadeur de la Nouvelle Zélande, David Walker, a indiqué le 17 février que pendant la presque totalité des deux semaines de réunions et de consultations portant sur les pourparlers de l'OMC sur l'agriculture, il a entendu peu de commentaires « distinctement » nouveaux, bien que certaines délégations aient montré quelques signes de mouvement dans certains domaines. Selon le plan initial décrit par M. Lamy et M. Walker en novembre dernier, les négociateurs doivent réviser le texte provisoire sur les « modalités » de 2008 d'ici le 21 avril (avant les vacances de Pâques) et s'entendre à propos des textes pour tous les sujets du Cycle de Doha d'ici juin ou juillet et mettre fin au Cycle d'ici la fin de l'année.

Mais pour mettre fin au cycle, il faut encore régler certaines questions en suspens. Par exemple, les États-Unis ont demandé à plusieurs reprises que de grandes économies émergentes telles que le Brésil, la Chine et l'Inde ouvrent leur marché aux produits industriels en vue de permettre une entente dans les négociations du Cycle de Doha.

Pour donner suite à cette demande, le Brésil a proposé en février dernier que l'ouverture du marché aux produits agricoles clés tels que le bœuf, le porc et la volaille dépasse les niveaux proposés à l'heure actuelle par l'OMC. Cette opposition est le reflet d'une question fondamentale jamais abordée par l'OMC : qu'est-ce qu'un pays en développement? Étant donné qu'il n'existe aucun critère, des pays se désignent eux-mêmes « en développement », ce qui leur donne le droit de profiter des avantages des dispositions de traitement spécial et différentiel des ententes de l'OMC.

Il est de plus en plus difficile pour les pays développés, ou même d'autres pays en développement, de ne rien faire pendant que les économies émergentes s'arrogent une plus grande part de leur marché tout en profitant du traitement spécial et différentiel.

DE NOUVEAUX MORCEAUX À AJOUTER AU CASSE-TÊTE DE DOHA?

Par ailleurs, l'OMC devrait peut-être élargir sa portée à d'autres thèmes qui ne sont pas couverts par l'entente actuelle. À cet égard, un groupe d'auteurs, tels que les deux économistes Aaditya Mattoo et Arvind Subramanian, soutiennent que le Cycle de Doha n'est plus pertinent, car le monde a tellement changé depuis que le Cycle a commencé en 2001. Le groupe a souligné que le secteur de l'énergie, les devises et les changements climatiques sont des sujets qui font partie du casse-tête.

Par exemple, l'incertitude liée à l'approvisionnement disponible en énergie et à la demande croissante de la part des pays émergents, tels que la Chine et l'Inde, a ravivé les craintes quant à l'insécurité énergétique et a entraîné une augmentation des prix de l'énergie. Dans le même ordre d'idées, le pétrole, l'un des biens échangés ayant le volume le plus gros et le plus important dans le monde, n'est réglementé par aucune règle internationale pour empêcher les pays producteurs de pétrole de fixer les prix.

La sous-évaluation des grandes monnaies, particulièrement le yuan chinois, est un autre grand problème auquel sont confrontés les partenaires commerciaux et qui n'est pas régi

suite page 9

“Une accélération nette à tous les niveaux — multilatéral, plurilatéral et bilatéral — s’impose pour que cela devienne possible. Le créneau est toujours là, mais il s’amenuise de jour en jour”.

– Pascal Lamy, OMC directeur général

SUITE DE LA PAGE 8

par des règles internationales. Un rapport récent a indiqué que le Brésil, qui a connu une augmentation des importations de Chine de 61 % en 2010, étudie la possibilité de demander à l’OMC de prendre des mesures contre les pays qui dévaluent leur monnaie.

Aux États-Unis, un récent projet de loi présenté au Congrès permettra de modifier la loi commerciale américaine pour permettre au *Commerce Department* des États-Unis de traiter la monnaie sous-évaluée comme une subvention à l’exportation si certains critères sont respectés.

Le problème pour le Brésil, les États-Unis et d’autres pays, c’est que l’OMC possède des règles contre les subventions, mais que leur portée est très étroite et ne traite pas du problème avec les devises.

Les changements climatiques, sujet de diverses séries de négociations à l’échelle internationale (p. ex. le Protocole de Kyoto et la Conférence sur les changements climatiques des Nations Unies à Copenhague), pourraient un jour faire partie de la portée de l’OMC, étant donné qu’on parle davantage d’utiliser le commerce comme un instrument pour atteindre des objectifs environnementaux.

RESTRICTIONS NON TARIFAIRES

Un autre groupe de spécialistes du commerce soutient que les négociations actuelles devraient mettre davantage l’accent sur les mesures non tarifaires (MNT), telles que les normes de sécurité et les permis, car elles ont mené à de nombreux conflits entre partenaires commerciaux. La protection de la santé humaine, végétale et animale, ainsi que la faune et l’environnement représentent certains des types les plus courants de MNT.

Différents pays possèdent différents codes et normes en ce qui a trait à la production alimentaire et animale. Ces différences pourraient entraîner des importations qui ne sont pas conformes aux exigences nationales et présenter un avantage injuste, particulièrement si les aliments sont cultivés ou élevés dans des systèmes moins stricts ou onéreux. De plus, les importations alimentaires permettraient l’introduction d’espèces envahissantes, telles que des agents pathogènes, des organismes nuisibles ou des mauvaises herbes, non présentes dans l’écosystème d’un pays particulier.

QU’EST-CE QUE TOUT CELA SIGNIFIE?

Une étude récente réalisée par un groupe créé par l’Allemagne, la Grande-Bretagne, l’Indonésie et la Turquie pour faire état des mesures prioritaires qui doivent être prises pour rétablir le Cycle de Doha a permis de conclure que l’impossibilité d’arriver à une entente ébranlerait la crédibilité générale de l’OMC. Reste à savoir où se dirige le Cycle de Doha et s’il est possible d’accomplir des progrès d’ici la fin de l’année.

SUBVENTIONS ET BOURSES D'ÉTUDES DE 2011 DANS LE SECTEUR AVICOLE

COMPÉTITION ENTOURANT LA BOURSE DE RECHERCHE DE 2011

Le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) acceptera sous peu les inscriptions en vue de sa compétition entourant la bourse de recherche annuelle. Cette compétition est ouverte à tous les chercheurs du domaine avicole au Canada. Le processus commencera par une sollicitation des lettres d'intention.

Ces lettres d'intention sont de brèves propositions qui mettent en relief les détails du projet de recherche: objectifs, méthodologies, résultats attendus et budget. Elles sont ensuite étudiées par le comité scientifique du CRAC (et des ressources externes, au besoin) pour leur mérite scientifique, puis par les directeurs du CRAC, qui en évaluent la pertinence par rapport aux priorités nationales. Les membres du CRAC choisissent ensuite les propositions qu'ils souhaitent appuyer, et invitent les participants sélectionnés à préparer une demande exhaustive et détaillée, qui sera présentée au partenaire financier (p. ex. le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)). L'obtention du financement du CRAC est conditionnelle au financement équivalent de la part d'un ou plusieurs organismes de financement.

Les appels d'offres portent habituellement sur deux secteurs de recherche prioritaires. Ces priorités sont établies lors des ateliers nationaux ordinaires, dont les participants représentent l'industrie, le gouvernement et le milieu académique. Ces ateliers offrent aux participants la possibilité de décider ensemble la direction que devraient prendre les efforts de recherche majeurs. Des dispositions ont également été prises au sein du CRAC pour appuyer les projets de recherche portant sur des besoins criants ou émergents au sein de l'industrie.

Cette année, le CRAC sollicite des propositions de recherche dans le domaine du bien-être et du comportement des volailles, ainsi que dans le secteur de la salubrité et de la qualité des aliments, et leur incidence sur la santé des volailles. Ces domaines couvrent un vaste éventail de sujets de recherche qui sont souvent inter reliés. Cette sollicitation importante vise à favoriser la collaboration entre différents chercheurs et différentes institutions. Les approches faisant appel à la collaboration seront donc favorisées, et constitueront un élément majeur de la stratégie nationale scientifique sur la volaille, qui est toujours en développement en consultation avec des intervenants de l'ensemble du pays.

LE PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES EST MAINTENANT PLUS ACCESSIBLE

Le CRAC favorise aussi directement la relève au sein de la communauté de recherche avicole, grâce à son programme de bourses d'études. Ce programme vise à stimuler les étudiants à envisager de faire carrière dans le domaine des sciences avicoles.

Les objectifs du programme sont :

- Encourager les étudiants diplômés à entreprendre des recherches dans le domaine des sciences avicoles, et les appuyer.
- Bâtir la capacité intellectuelle du Canada en matière de sciences avicoles.
- Faire la promotion des études de cycle supérieur en sciences avicoles dans les universités canadiennes.

Le CRAC offre le « Supplément aux bourses d'études supérieures ». Ce supplément correspond à 7 500 $ par année. Pour y être admissible, l'étudiant doit être en train d'étudier un aspect quelconque des sciences avicoles (ou prévoir le faire), et être titulaire d'une bourse du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) pour la maîtrise (admissible pour une année) ou le doctorat (admissible jusqu'à deux ans).

Plusieurs excellents étudiants ont reçu un supplément à leur bourse par l'entremise de ce programme. Pour en savoir davantage sur les gagnants du passé, visitez la section « Bourses » du site du CRAC. Vous y trouverez aussi un lien vers le site du CRSNG, qui présente les critères d'admissibilité et les procédures d'application

Afin d'attirer des étudiants provenant d'un bassin plus vaste, le CRAC acceptera désormais des demandes provenant d'étudiants qui ne bénéficient pas d'une bourse du CRSNG. Leur demande sera évaluée selon les critères énoncés ci-dessus, mais les demandeurs n'auront pas besoin d'être titulaires d'une bourse du CRSNG. Le montant de la bourse est également fixé à 7 500 $ par année.

Les demandes de bourse ou de supplément doivent être faites au plus tard le 1er mai. Une seule bourse ou un seul supplément sera accordé par année. Pour connaître les détails, visitez le site Web du CRAC (*www.cp-rc.ca*). Des publicités seront aussi diffusées au sein de la communauté académique.

Les membres du CRAC sont les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada et le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles. La mission du CRAC consiste à répondre aux besoins de ses membres par un leadership dynamique, et la création et la mise en œuvre de programmes pour la recherche avicole au Canada, qui comprend les préoccupations sociales.

ENVOYEZ-NOUS VOTRE AVIS!

www.poulet.ca

Réviseur :
Marty Brett - mbrett@poulet.ca

Graphiste :
Stephanie St.Pierre - sstpierre@poulet.ca